



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 21.03.2023

Présents : J-L. Dessart, B. Neuville, T. Marique, J-C. Hougardy, A. Despres, P. Hourez, D. Timmermans, E. Colonius, B. Brasseur, G. Vivroux, I. Paquet

Excusée: S. Moonen

Absent : T. Pierloot,

1. Le mot du Président

Après une coupe du monde pouvant laisser croire à un « bond en avant » de notre équipe nationale, nous devons constater que nous n'avons pu passer l'écueil de la Grèce pour nous qualifier éventuellement au championnat d'Europe 2024. Cela étant, il semble bien que nous arrivions à la fin d'un cycle et qu'il appartient maintenant à nos jeunes de reprendre le flambeau. Espérons que quelques cadres de l'équipe accepteront de les épauler pour les installer dans l'équipe dans les meilleures conditions possibles.

Nous arrivons dans la phase décisive des compétitions. Espérons que toutes ces rencontres à enjeu se dérouleront dans un climat sportif et fair-play.

Nous avons ce vendredi l'assemblée générale de notre ligue. Il s'agit d'un moment privilégié dans la vie de la LFH. J'ose espérer que tous les clubs seront présents. Enfin, bravo aux dames de l'Union Beynoise qui sont déjà sacrées championnes en division 2 nationale. Elles sont invaincues à ce jour. Bravo aussi à tous ceux et celles qui ont permis ce magnifique résultat.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 21.02.2023

Le P.V. de la réunion du 21.02.2023 est approuvé.

3. Trésorerie

*** Budget 2023**

Le budget 2023, tel que présenté, prévoit encore un déficit de 25.450 euros.

Nous n'avons toujours pas reçu les confirmations relatives aux subventions des projets handball féminin et IDHPS.

De même que nous n'avons toujours pas reçu le courrier de la Ministre des Sports confirmant qu'elle ne peut nous aider pour la survie du CF. Le budget est donc établi en tenant compte de la cessation du CF à la fin juin.

4. Secrétariat

*** Scinder le coût de l'affiliation LFH et le coût de l'assurance Ethias**

Sur remarque de H. Delmelle, Benoit propose que le coût de l'affiliation communiquée aux clubs soit scindée en 2 : coût de l'affiliation LFH et coût de l'assurance Ethias. Les administrateurs marquent leur accord.

*** Indexation du coût de l'affiliation LFH sur base de l'indice pivot**

Comme cela est pratiqué par la VHV, Benoit propose que le coût de l'affiliation LFH soit indexé sur base de l'indice pivot. En effet, les affiliations des membres servent au fonctionnement de la LFH qui a vu son budget augmenter suite aux différentes indexations. Benoit présente un tableau récapitulatif pour que les administrateurs prennent connaissance de l'impact que cela représenterait pour les clubs et du budget supplémentaire qui reviendrait à la LFH. Ils marquent leur accord pour suivre l'indice-pivot à partir de la saison 2024-2025.

*** Coût d'affiliation des U10**

Benoit explique que le coût de l'affiliation U10 (6€) est inférieur au coût de l'assurance Ethias (15,73€) ce qui représente une perte de + de 2000€ pour la saison 22-23. Les administrateurs décident d'augmenter l'affiliation U10 à 10€ afin de diminuer cette perte, mais sans impacter trop fortement les clubs. Cette augmentation sera appliquée dès la saison 2023-2024.

*** Modification de l'indice de remboursement kilométrique**

Le CA décide de suivre la décision du CEP et d'adapter l'indice de remboursement kilométrique 1 fois par an, à chaque fois le 1^{er} juillet.

***Dérogação d'âge exceptionnelle**

A partir de la saison 2023-2024, l'âge pour jouer en équipe senior sera adapté (voir règlement LFH 221). La LFH, mais également la VHV, ont reçu plusieurs remarques de clubs inquiets de ce changement de règlement pour le maintien de leur projet sportif respectif. Lors de sa réunion du 14.03.2023, le CEP a décidé que :

- une joueuse née en 2008 peut participer aux compétitions seniors dès le 01/08/2023
- un joueur né en 2007 peut participer aux compétitions seniors dès le 01/08

Le CA LFH suit la décision du CEP, et sur base d'une demande de dérogação exceptionnelle du club du HC Sprimont, décide pour les compétitions LFH que :

- une joueuse née en 2009 et qui a 14 ans accomplis peut participer aux compétitions seniors LFH de la saison 2023-2024 dès le 01/08/2023
- une joueuse née en 2009 peut participer aux compétitions seniors LFH de la saison 2024-2025 dès le 01/08/2024

***Publication dans le Journal Officiel**

Sur base d'une proposition faite par F. Kerz, le CA accepte que les différentes modifications des calendriers des compétitions ne soient plus indiquées dans le Journal Officiel. En effet, depuis la mise en place de la plateforme BigCaptain, les clubs reçoivent un courriel automatique lors de la modification d'un match. De plus, les calendriers mis à jour sont toujours publiés dans le JO du lundi précédent le week-end concerné et consultables sur le site <https://handballbelgium.be/>

***Adaptation du programme comptable et utilisation du logiciel JotForm**

Benoit explique que 2 investissements ont été réalisés pour le fonctionnement quotidien du secrétariat. Premièrement, une amélioration du programme comptable afin d'optimiser le fonctionnement entre Hervé, Benoit et G. Mahieu, le trésorier, mais également permettre d'autres fonctionnalités comme l'approbation des paiements à distance et la construction de budgets plus détaillés. Concernant JotForm, ce logiciel servira aux inscriptions pour les formations continues des entraîneurs, pour les stages de la LFH et pour d'autres formulaires en ligne nécessaires aux fonctionnements administratifs et sportifs.

5. Affaires techniques

*** Stages LFH**

Benoit présente le stage de « perfectionnement individuel U14 » qui aura lieu à Tournai durant les vacances de Pâques ainsi que le stage de reprise d'août 2023 qui se déroulera de nouveau à Spa.

Ces stages permettent de créer du lien avec les membres et les clubs, mais servent aussi à détecter les futurs potentiels sportifs pour les sélections LFH et nationales.

*** Groupe de travail technique**

J-C. Hougardy a pris contact avec Jonathan pour initier la démarche, mais confirme ne pas avoir eu beaucoup de temps pour concrétiser sa proposition. Dès que possible, il réactivera les participants avec pour objectif que ce groupe de travail soit installé pour la saison prochaine. T. Cauwenberghs a informé J-C. Hougardy qu'il renonçait à participer à ce groupe de travail.

6. URBH

*** Championnat du Monde 2023**

Des évaluations sont en cours, mais les membres de la Commission Technique ont énormément de travail pour le moment, ce qui ralentit l'évaluation finale. Les administrateurs seront informés dès que possible. Nous pouvons cependant regretter que des joueurs ayant participé au CM 2023 de janvier n'aient pas respecté leur engagement de terminer leur carrière à la fin de la saison.

*** Participation à l'EURO 2024**

Nous pouvons nous montrer déçus des résultats obtenus contre la Grèce. Il y avait certainement moyen de mieux faire même si certaines absences et un souci d'inscription d'un joueur peuvent expliquer ces contre-performances. Avec cette non-qualification pour l'EURO 2024, nous allons vivre une période transitoire avec les RW.

*** Black Arrows**

Les Black Arrows se sont rendues au Grand-Duché du Luxembourg pour un mini-stage et y ont affronté l'équipe locale avec 2 victoires à la clé. Au niveau URBH et LFH, la volonté de mieux et plus travailler avec les filles/dames est bien présente.

*** CEP du 14.03.2023**

Lors de cette réunion, Klaus Convents et Sigurd Thomassen avaient été conviés afin de faire le point sur l'organisation nationale de l'arbitrage. Les discussions ont été longues et parfois compliquées, mais finalement, il leur a été demandé de collaborer au service des arbitres et des clubs en mettant en place une structure et des procédures claires. Du côté de la VHV, il est clair pour eux que si la collaboration n'est pas fructueuse, chaque Ligue devra assumer sa propre gestion de l'arbitrage.

J-C. Hougardy revient sur cette réunion et interpelle plus largement les administrateurs LFH au CEP sur l'utilisation de la cotisation au développement. Il rappelle tout d'abord qu'il a toujours tenu le même discours, même lorsqu'il n'avait pas encore en charge l'équipe nationale M19. Premièrement, il ne comprend pas la politique sportive tracée par l'URBH, notamment avec ce qu'il appelle le « saupoudrage » de cette cotisation. Sans un engagement fort pour nos équipes nationales jeunes, il estime que, dans ces conditions, notre équipe nationale ne progressera pas suffisamment que pour atteindre les hauts objectifs que le CA URBH semble se fixer, à savoir des qualifications pour des grands championnats. Ensuite, il rappelle les engagements qui avaient été pris entre la LFH et l'URBH concernant la cotisation de développement et rappelle qu'une des conditions était la mise en place d'une Commission des finances qui devait donner un avis sur les propositions budgétaires, ce qui n'a pas été fait. Pour l'instant, la commission n'existe pas encore à sa connaissance. Jean-Luc précise cependant que le budget 2023 n'a pas encore été approuvé vu les trop nombreuses incertitudes toujours de mise.

J-L. Dessart, B. Brasseur et T. Marique réagissent auprès de Jean-Christophe pour lui confirmer que la cotisation sert aux différentes sélections nationales jeunes, ainsi qu'aux sélections dames et à la numérisation des différentes plateformes (Nu-Score et BigCaptain) comme cela avait été convenu. Baudouin confirme également que cette cotisation n'est pas utilisée pour les Red Wolves.

Il a de toute façon été décidé, dans un souci de transparence, qu'une réunion à destination de tous les clubs (LFH et VHV) sera organisée mi-juin pour expliquer très clairement comment est répartie la cotisation au développement.

7. Suivi des dossiers

*** Clubs Luxembourg-Namur**

Le Comité Lux-Nam a annoncé sa dissolution et en parallèle les CP du Brabant et de Liège ont marqué leur accord pour accueillir les équipes de ces clubs dans leurs compétitions officielles respectives.

*** Réorganisation des missions entre les CP et la LFH**

Une réunion entre le CP de Liège et le CP du Brabant a eu lieu début mars dans l'optique d'harmoniser certaines pratiques entre les Comités. D. Timmermans, qui était présent à cette réunion en tant que Président du CP du Brabant, revient sur les différents aspects qui ont été discutés et confirme qu'une réunion de concertation avec Benoit aura lieu prochainement. L'objectif étant de recréer du lien entre les Comités et la LFH, mais aussi d'optimiser la collaboration au service des membres et des clubs. J-L. Dessart se réjouit de la démarche et remercie les parties prenantes.

8. Arbitrage

*** Réorganisation de l'arbitrage francophone**

Sous l'impulsion de Benoit, le chef-arbitre LFH Klaus Convents a organisé une réunion avec différents acteurs de l'arbitrage. Lors de celle-ci, il leur a exposé une nouvelle structure pour son développement sous forme de « cellules de travail ». L'idée est de restructurer les actions menées afin de créer un parcours précis et de qualité pour nos arbitres. Benoit fait un suivi régulier avec Klaus Convents et est persuadé que ce projet sera mené à bien.

9. Divers

**** Demande de carte de légitimation de Johan Dessart***

J. Dessart a contacté le secrétariat LFH pour demander de disposer d'une carte de légitimation afin de pouvoir accéder aux matchs des différentes divisions ligue et nationales. En effet, depuis peu il a créé un blog où il parle de handball et pour lequel il souhaite pouvoir réaliser des interviews, mais également y publier des photos. Il propose de mettre ces photos à disposition de la LFH pour alimenter ses réseaux sociaux. J-L. Dessart, papa de Johan, se retire des discussions et ne prend pas part au vote. Les administrateurs acceptent la demande de Johan et celle-ci sera transmise à l'URBH.

****Agenda des réunions 2022-2023***

02/05 et 13/06

L'Assemblée Générale se tiendra le 24/03/2023.